



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1567

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon - Musée des beaux-arts et SNCF Gares et Connexions pour la mise en valeur l'exposition "A la mort, à la vie ! Vanités d'hier et d'aujourd'hui"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 31 MARS 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1567 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON - MUSEE DES BEAUX-ARTS ET SNCF GARES ET CONNEXIONS POUR LA MISE EN VALEUR L'EXPOSITION "A LA MORT, A LA VIE ! VANITES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI" (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

SNCF gares & connexions, filiale de SNCF réseau, a pour ambition de faire des gares des lieux de vie au cœur de la ville et se veut au plus proche des voyageurs. Ouvrir les gares à la culture et la faire partager au plus grand nombre y participe grandement et constitue l'un des objectifs de SNCF gares & connexions. En lien étroit avec l'actualité culturelle locale, avec les festivals de photographie et de musique, les musées et les centres d'art dont elle est partenaire, SNCF gares & connexions propose ainsi chaque année plus de 100 expositions, interventions et rencontres culturelles dans des gares réparties sur l'ensemble du territoire français.

La société Retail & connexions dispose d'une compétence particulière et reconnue dans le domaine de la gestion et la valorisation des emplacements situés sur le domaine public ferroviaire.

C'est la raison pour laquelle SNCF gares & connexions, lui a confié par mandat la planification, la préparation et la conduite des actions culturelles dans les gares ferroviaires françaises de voyageurs, en son nom et pour son compte.

A l'occasion de l'exposition *À la mort, à la vie ! Vanités d'hier et d'aujourd'hui*, le Musée des beaux-arts a sollicité SNCF gares & connexions afin d'offrir à cette exposition une grande visibilité.

En effet, plusieurs reproductions des œuvres présentées dans l'exposition, seront accrochées en gare du Creusot TGV et en gare de Valence.

Cette campagne d'accrochage se déroulera en gare du Creusot TGV du 15 février au 30 mars 2022 et en gare de Valence TGV du 15 mars au 30 avril 2022

Dans le cadre de la réalisation de l'Exposition par SNCF gares & connexions, la Ville de Lyon/ Musée des beaux-arts s'engage à participer à hauteur de 20 000 euros (vingt mille euros) correspondant à la conception et la production de cet accrochage :

- direction artistique ;
- scénographie de l'exposition ;
- impression, pose et dépose en gare de l'ensemble des éléments composant l'exposition.

La Ville de Lyon/ Musée des beaux-arts s'engage à valoriser le partenariat avec SNCF Gares & Connexions, en apposant le logo « SNCF gares & connexions » sur l'ensemble de ses supports de communication.

SNCF gares & connexions assure la conception et la réalisation de l'exposition et notamment :

- Les impressions photos ;
- la rédaction des écrits et des textes de présentation du partenariat ;
- la direction artistique et scénographique de l'exposition ;
- la pose et la dépose en gare de l'ensemble des éléments composant l'exposition.

SNCF gares & connexions s'engage à relayer l'exposition sur le site garesetconnexions.sncf et ses réseaux sociaux.

Une convention de partenariat a été établie afin de définir les termes de l'accord.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon - Musée des beaux-arts et SNCF gares & connexions est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document afférent.
- 3- La dépense en découlant sera imputée au budget 01, année 2022, programme EXPOBA, opération, fonction 314, chapitre 11, article 6238.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET